

Anne-Lise **Neyroud Dépraz**

Sylvain et Ophélie **Neyroud** et leurs enfants Sophie et Alexandre

Murielle **Neyroud**

Lisette **Neyroud Forestier**

Michel et Yvette **Neyroud** et leurs enfants Julien et Mélanie, et Coralie

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont l'immense chagrin de faire part du décès prématuré de

Jean-Luc NEYROUD

enlevé soudainement à leur affection le 1er février 2017 dans sa 66ème année.

Le culte aura lieu au temple de Chardonne, le mardi 7 février, à 14 heures 30.

Les honneurs seront rendus en fin de cérémonie.

L'incinération aura lieu sans suite.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez faire un don à la Chorale

« Le Pèlerin » IBAN CH56 0900 0000 1800 0456 0,

« mention Jean-Luc Neyroud ».

Adresse de la famille :

Anne-Lise Neyroud, rue du Village 44, 1803 **Chardonne**.

Tu resteras pour toujours dans nos cœurs.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part